

Droits de l'homme au Myanmar : Nettoyage ethnique

Vendredi 15 septembre 2017

15h00 – 16h30

Salle XXVII, Palais des Nations, Genève



Table des matières

Note Conceptuelle	1
Conseil des Droits de l'Homme	3
Trente-Sixième Session	3
Événement parallèle : "Droits de l'homme au Myanmar : nettoyage ethnique"	3
Présentation du Panel.....	4
Contexte historique	4
Situation humanitaire	6
Que fait le gouvernement du Myanmar ?	7
Que fait l'ONU ?	7
Tour des questions et commentaires	9
Réponse	10
Réponse	11

Note Conceptuelle

La situation au Myanmar se détériore de manière alarmante. Le gouvernement du Myanmar a été condamné à plusieurs reprises pour des violations graves du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Cependant, les atrocités de masse contre la minorité musulmane rohingya dans l'Etat d'Arakan continuent à ces jours et elles se sont sérieusement aggravées au cours des derniers mois. Le gouvernement n'a pas assuré l'arrêt des violences et la protection des abus contre les minorités ethniques, en particulier contre la minorité religieuse rohingya.

L'incitation à la discrimination et à la violence basée sur la haine nationale, raciale et religieuse est généralisée et systématique. Dans le contexte général de la rhétorique anti-musulmane, les forces de sécurité ont mis en place des politiques de persécution depuis des décennies. Les minorités ethniques sont ciblées par la soi-disant politique de "Burmanisation" et le cas le plus choquant est celui des rohingyas. Pendant des siècles, la communauté rohingya, qui compte environ 1.3 million de membres vit principalement dans l'Etat d'Arakan, et elle a des racines historiques au Myanmar qui remontent aux temps anciens. Néanmoins, le gouvernement refuse de leur donner la nationalité et utilise, pour se référer aux rohingyas comme à des étrangers, le terme "Bengali".

Plus de 100,000 rohingyas ont entrepris un périlleux périple pour quitter le pays par la mer; ils fuient des conditions horribles d'apartheid où 140,000 d'entre eux sont confinés dans ce qui est décrit par nombreux comme des "camps de concentration"¹. Il est estimé que quelques 350,000 rohingyas ont fui le Myanmar à la recherche de protection en Bangladesh, environ 74,000 d'entre eux sont arrivés à la fin 2016, à la suite d'une répression sécuritaire dans le nord de l'État d'Arakan². Selon le HCR, en moins de trois semaines, plus de 270,000 personnes ont fui au Bangladesh, soit trois fois plus que les 87,000 qui ont fui lors de l'opération précédente.

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein a souligné la situation comme étant un "exemple typique de nettoyage ethnique". Par conséquent, le silence de la lauréate du prix Nobel ; la conseillère d'Etat Aung San Suu Kyi, est scandaleux. Comme Desmond Tutu l'a fait remarquer, à juste titre « le silence est un prix trop élevé ». L'abus répandu, systématique et organisé de la minorité rohingya au Myanmar, avec une intention évidente de détruire ce groupe peut s'équivaloir à un crime international de génocide. La persécution de ce groupe ethnique depuis 1982, en plus des actes criminels généralisés commis contre eux depuis 2012, remplit les éléments correspondant à un génocide tel que défini par le Statut de Rome de la Cour pénale internationale et la Convention sur le génocide.

Au cours de cet événement parallèle, les intervenants examineront les violations généralisées et systématiques et donneront un aperçu des mesures prises par le gouvernement du Myanmar pour assurer la protection et l'arrêt des atrocités de masse commises contre cette minorité. Enfin, les intervenants réfléchiront des recommandations pour le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Myanmar et des possibles actions de l'ONU basées sur le Chapitre VII de la Charte afin de rétablir la paix et la sécurité, y compris le renvoi de la situation à la Cour pénale internationale.

¹"The Rohingya: Not Just a Name, A People at Risk of Genocide", United to End Genocide at <http://endgenocide.org/conflict-areas/burma/>

² "Give the Rohingya hope for a future" urges UNHCR chief, 11 July 2017 at <http://www.refworld.org/docid/5964c3a24.html>

Les intervenants :

Mr. Ahmed Al Quraishi, est analyste politique, chercheur et écrivain. En tant que journaliste il a beaucoup travaillé en Irak, au Pakistan, en Liban, en Syrie, et dans la région du Golfe. Il a travaillé par Aljazeera et a rédigé des articles en arabe et en anglais au cours des 24 dernières années. Actuellement, il est associé à la think tank indépendante projectpakistan21.org basée à Islamabad.

Ms Gulnoz Saydaminova, est chercheuse senior des droits de l'homme au Geneva International Centre for Justice. Elle a précédemment travaillé à l'office de le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur la protection juridique des civils au sein de l'équipe d'intervention humanitaire. Elle a contribué au programme de la protection des droits humaines des minorités ethniques dans Balkans post-conflit pendant les affectations détachées dans les missions de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Modérateur

Curtis F.J. Doebbler, co-fondateur et vice-président de International-Lawyers.Org, il est un avocat international des droits de l'homme qui depuis le 1998 représente des individus auprès des organismes internationaux de des droits de l'homme en Afrique, Europe, dans les Amériques et auprès des organes des Nations Unies.

Organisateurs

International Organization for the Elimination of All Forms of Racial Discrimination (EAFORD), Geneva International Centre for Justice (GICJ), International-Lawyers.Org, Union of Arab Jurists, The Arab Lawyers Association- UK, The Iraqi Commission for Human Rights (ICHR), Association of Human Rights Defenders in Iraq (AHRD), General Federation of Iraqi Women (GFIW), The Brussels Tribunal,

Conseil des Droits de l'Homme

Trente-Sixième Session

Événement parallèle : “Droits de l'homme au Myanmar : nettoyage ethnique”

Le 15 septembre 2017, le *Geneva International Center for Justice* (GICJ) a organisé un événement parallèle intitulé « Droits de l'homme : nettoyage ethnique au Myanmar » avec l'*Organization for the Elimination of All the Forms of Racial Discrimination* (EAFORD) et *International-Lawyers.org* à la Trente-Sixième Session du Conseil des Droits de l'Homme (CDH).

La détérioration de la situation au Myanmar a récemment conduit des centaines de milliers de musulmans rohingyas à fuir vers le Bangladesh des atrocités extrêmes et des assassinats d'hommes, de femmes et d'enfants. De plus, des rapports témoignent du fait que des maisons et des villages ont été brûlés par des forces alignées avec le gouvernement. Malheureusement, ces crimes graves sont en cours depuis au moins six décennies et, jusqu'à présent, le gouvernement du Myanmar et la communauté internationale ont fait très peu pour résoudre cette crise. Dans une lettre ouverte le 8 septembre 2017, l'archevêque Desmond Tutu a condamné la violence et a demandé à son amie et collègue lauréate du prix Nobel et actuelle conseillère d'Etat du Myanmar, Aung San Suu Kyi, de condamner enfin la violence. Il a ajouté : « Ma chère sœur: Si le prix politique de votre ascension au plus haut poste au Myanmar est votre silence, le prix est certainement trop élevé ».

Le modérateur de la discussion était Mr. Curtis F.J. Doebbler et les intervenants étaient Mr. Ahmed Al Quraishi et Mme. Gulnoz Saydaminova. Les intervenants ont discuté des actions du gouvernement du Myanmar pour mettre fin aux atrocités de masse qui ont lieu contre la minorité Rohingya dans l'Etat d'Arakan. Ils ont également examiné les violations généralisées contre la communauté musulmane Rohingya, qui peuvent être considérés comme l'équivalent d'un génocide. De plus, les intervenants ont réfléchi à des suggestions pour le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Myanmar et des possibles actions de l'ONU en se basant sur le chapitre VII de la Charte, pour rétablir la paix et la sécurité au Myanmar, y compris le renvoi de la situation à la Cour pénale internationale.

Présentation du Panel



Pour commencer, le modérateur Mr. Curtis F.J. Doebbler a déclaré que la situation au Myanmar se détériore de manière alarmante et que les atrocités de masse contre la minorité musulmane Rohingya persistent. Il a noté que la minorité ethnique Rohingya a entrepris un voyage dangereux pour quitter le pays à la recherche de protection au Bangladesh.

Contexte historique

Dr. Ahmed Quraishi a commencé la discussion avec une présentation *Power Point* sur les antécédents de la crise au Myanmar et sur les diverses activités qui ont conduit à la violence. Il a souligné que, pour comprendre pleinement la situation, il est crucial comprendre le contexte des Rohingyas, ainsi que l'histoire politique et militaire de la Birmanie.

Après la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement britannique a promis aux Rohingyas un état. Ceci a donné lieu à la création de l'Etat d'Arakan. Il faut noter qu'il n'y a presque eu aucune mention des bengalis, en particulier dans les médias traditionnels.



Mr. Quraishi il a ensuite approfondi la thématique des groupes militants Rohingya qui jouent un rôle dans l'agression du gouvernement. Il convient de noter que le soutien chinois et indien à la Birmanie tend à augmenter lorsqu'il y a une activité offensive de la part de groupes militants Rohingya contre le gouvernement birman. Les intérêts des deux pays peuvent se chevaucher et les deux soutiennent la Birmanie, mais pour différentes raisons qui leur sont propres. Il convient également de noter que les Moudjahid sont présents dans l'Etat d'Arakan et qu'il y a eu une influence musulmane dans la région depuis des centaines d'années. Lorsqu'on considère le rôle des groupes militants Rohingya, il faut reconnaître qu'ils peuvent être perçus comme des terroristes par leurs opposants et comme des combattants pour la liberté par leurs partisans.



A la fin d'août, les militants Rohingya ont attaqué les forces de police, les représailles ont été brutales. Ceci a conduit des centaines de milliers de Rohingyas à fuir l'Etat d'Arakan pour le Bangladesh. Cependant, le cours de cette crise récente n'est pas attribuable uniquement à l'attaque contre les forces de police ; elle sévit depuis plusieurs décennies. La religion et l'ethnicité ont joué un rôle important dans la longévité de la crise. Il a également noté que le gouvernement du Myanmar ne reconnaît pas les personnes Rohingyas en refusant de leur accorder la nationalité, et qu'il utilise le terme "*Bengali*" (y compris les officiels birman) pour se référer aux Rohingyas comme à des étrangers qui ne sont pas acceptés en tant qu'égaux. L'ethnicité et la nationalité sont des aspects particulièrement importants à garder à l'esprit.

A ce propos, le Bangladesh veut coopérer avec l'armée birmane ; il a déjà offert de l'aide contre les groupes militants Rohingyas. De plus, l'armée birmane croit que les Mjahadeens sont des avant-gardes qui dépeignent un scénario futur similaire à celui de l'Afghanistan, où des groupes islamiques ont été utilisés pour une intervention occidentale. Même si cela est un complot, cela ne fait qu'ajouter de la confusion aux nombreux éléments qui rendent cette situation déjà très confuse, y compris l'échec de l'intégration, a expliqué Mr. Quraishi.



De plus, la campagne fragile des autorités birmanes sur les réseaux sociaux varie allant d'images montrant le corps médical de l'armée du Myanmar traitant des familles Rohingya, à des images de familles bouddhistes de l'Etat d'Arakan attaquées et déplacées. Cependant, il est très clair qu'elles sont issues d'une campagne de désinformation birmane, puisqu'elles ne sont pas vérifiables en termes de contenu fourni et en termes de comptes des réseaux sociaux qui les ont publiées. Mr. Quraishi a ajouté que si ce "Grand Jeu" autour du Myanmar n'est pas résolu bientôt, il pourrait dangereusement atteindre une dimension internationale plus grande allant jusqu'à se transformer en une "guerre par procuration". Il a également noté qu'il y a une scission globale sur la crise de Rohingya ; il faut garder à l'esprit que la Chine et l'Inde soutiennent l'armée du Myanmar (et à un certain moment, le Pakistan a soutenu le gouvernement du

Myanmar), tandis que les pays occidentaux soutiennent la lauréate du Prix Nobel et conseillère d'Etat Aung San Suu Kyi.

Mr. Quraishi a également mentionné que la crise actuelle des réfugiés fait partie d'un conflit d'intérêts international et qu'un jeu politique est en train d'être joué. De plus, il a souligné que l'Inde peut être située au centre des intérêts politiques internationaux. L'intervenant a déclaré que certains pays soutiennent un côté politique, tandis que d'autres pays soutiennent l'autre. Il espère que le conflit ne deviendra pas comme celui de la Syrie, avec beaucoup de parties impliquées. Dans le contexte politique, il a mentionné que la persécution de ce groupe ethnique a eu lieu depuis le 1982, en combinaison avec les actes criminels généralisés commis contre eux depuis le 2012.

Le modérateur, Mr. Doebbler, a souligné l'importance de comprendre le contexte politique lorsqu'il s'agit de comprendre la crise des réfugiés et la persécution de la population Rohingya.

Situation humanitaire

La deuxième intervenante, Mme. Gulnoz Saydaminova, a fait une présentation sur la situation humanitaire désastreuse résultant d'un grand nombre d'atrocités et de violations du droit international humanitaire. Elle a mentionné que les violations ne font pas l'objet d'enquêtes adéquates, que l'impunité persiste et que le droit de recours et de réparation n'a pas été respecté ou exercé. Mme. Saydaminova a également mentionné la complexité de la situation, en rappelant aussi que le gouvernement actuel est dans une phase de transition. Cependant, cela ne peut en aucun cas justifier le refus de la protection des droits de l'homme. La "politique de Birmanisation" est un exemple de négation de la protection des droits de l'homme des rohingyas et leur liberté, puisque la nationalité leur est refusée et ils ne reçoivent pas de passeport.



Environ 350,000 Rohingyas ont déjà fui le Myanmar au cours du conflit précédent et environ 270,000 ont fui le conflit récemment. Le fait que des centaines de milliers de personnes fuient une région particulière indique qu'il y a quelque chose de très grave qui s'y passe et que les gens s'échappent pour une raison précise. De plus, une rhétorique antimusulmane a émergé dans le pays, en particulier dans le contexte des violations commises. L'intervenante a poursuivi en disant que les rapports révèlent que les hommes et les garçons sont rassemblés, que des détentions improvisées ont été effectuées et qu'il existe également de toutes sortes de violences excessives, y compris des incendies de personnes à l'intérieur de leurs maisons; mais, les plus effrayantes qui ont émergées ont été les meurtres d'enfants et bébés devant leurs mères violées. Mme. Saydaminova a noté que ces atrocités et violations sont similaires à celles de la guerre de Bosnie.



Que fait le gouvernement du Myanmar ?

En réponse aux combats qui ont eu lieu les années précédentes, Mme. Saydaminova a mentionné que le gouvernement du Myanmar a formé une communauté de paix et de sécurité en mai 2016 avec Kofi Annan et Aung San Suu Kyi. Le rapport Annan a été produit conjointement, comprenant huit recommandations. Cependant, les conclusions de cette Commission sur la situation au Myanmar ne reflétaient pas la gravité de la crise et, de plus, le rapport de 65 pages mentionne à peine les Rohingyas. A la place, il mentionne les minorités en général, sans identifier les victimes de manière appropriée et questionne l'indépendance. Alors que la dernière attaque qui a commencé à la fin d'août était en cours, la présidente se préoccupait d'autres affaires. Même l'archevêque Desmond Tutu a écrit à sa collègue lauréate Aung San Suu Kyi et a fait mention de son silence dans cette affaire sérieuse.

Que fait l'ONU ?

Les atrocités et les violations rapportées qui ont eu lieu et qui continuent de se produire au Myanmar peuvent être considérées comme équivalent à un génocide, tel que défini par le droit international. Cependant, Mme. Saydaminova a noté que depuis le 1948, le Conseil de sécurité des Nations Unies (ONU) a adopté seulement une résolution recommandant le Myanmar (Birmanie) pour l'adhésion à l'ONU et que seules deux déclarations présidentielles, avec un langage vague, ne mentionnaient que les prisonniers. Puisque le Conseil de sécurité des Nations Unies qui ne capte pas l'ampleur de la situation, d'autres acteurs de l'ONU, tels que l'Assemblée Générale, sont bien informés, mais ils ne prennent pas les mesures nécessaires et ne publient principalement que des rapports. Malgré le fait que le Rapporteur spécial du Conseil des Droits de l'Homme (CDH) des Nations Unies sur le Myanmar a un mandat élargi depuis le 1992, les résolutions sont négligées. Elle a également noté que, sans plus d'explications, le président du pays n'assistera pas à l'Assemblée Générale et a souligné comment ce fait est lié à un manque de responsabilité.



Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mr. Zeid Ra'ad Al-Hussein, a émis plusieurs déclarations fortes qui dénoncent les crimes généralisés et récurrents contre l'humanité et qui condamnent les atrocités. Cependant, Mme. Saydaminova a noté qu'informer n'est qu'une partie de l'action nécessaire, comme le Rapporteur spécial du CDH sur le Myanmar qui remet des rapports et transmet des informations, mais qu'il existe encore de nombreuses mesures à prendre. De plus, dans sa déclaration d'ouverture à la 36^{ème} Session du Conseil, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al-Hussein a souligné que la situation dans l'Etat d'Arakan est un exemple "typique" de nettoyage ethnique. Mme. Saydaminova a assuré que ce qui se passe au Myanmar, s'il est soumis à une enquête, peut représenter le crime international de génocide. A cet égard, l'ONU devrait prendre des mesures sur la base du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies qui appelle à l'« Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression » et reconnaître le rétablissement de la paix et de la sécurité en respectant ses propres principes. Le Conseil de Sécurité devrait agir plus rapidement et reconnaître que ces actes ne sont pas seulement un nettoyage ethnique.

Le *Geneva International centre for Justice (GICJ)* recommande au Rapporteur spécial du Myanmar d'analyser l'intention génocidaire – en particulier la notion d'intention de détruire un groupe- puisque cela est plus qu'un nettoyage ethnique, et qu'un deuxième épisode tel qu'il s'est produit au Rwanda ne devrait pas avoir lieu. Toutes les parties concernées devraient se conformer au droit international humanitaire et le Myanmar devrait accorder le plein accès aux missions d'établissement des faits de l'ONU approuvées par le Conseil de Sécurité. Il devrait également déployer des travailleurs humanitaires pour distribuer de l'aide humanitaire à la crise des réfugiés, et assurer que le gouvernement du Myanmar arrête d'attaquer les minorités. Enfin, le gouvernement devrait renforcer sa coopération avec les organes compétentes des Nations Unies.



Tour des questions et commentaires

1^{er} Commentateur

Après les présentations, le modérateur Mr. Curtis Doebbler a ouvert le débat pour les questions et les commentaires. La première personne qui a pris la parole a considéré cette crise dans un contexte de décolonisation et a demandé comment le nettoyage ethnique est légitimé. Il a mentionné la loi birmane sur la nationalité du 1982 en ajoutant que tout ce qui se trouve dans l'Article 3 est nul et invalide en vertu du droit international. De plus, il existe une torture systématique de la part du gouvernement mais, la Constitution de 2008 protège l'impunité. En réponse, le concept de responsabilité du commandant devrait être promulgué étant donné le statut élevé de l'armée, et un mandat d'arrêt international des hauts officiers de l'armée devrait être exigé. La Convention contre la torture et des autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants devrait être mise en vigueur.

2^{ème} commentateur

La deuxième personne à prendre la parole a parlé de la question politique et de la sécurité en soulignant à nouveau qu'il s'agit d'une situation très grave. Compte tenu des circonstances précédentes et actuelles, le commentateur a supposé que l'armée du Myanmar contrôle le pays. Il a demandé si, dans le cas où ces

derniers ont le dernier mot, quel est le rôle du président et quelle est la position et la décision de l'organisation régionale South Asian Association for Regional Cooperation (SAARC).

Réponse

En réponse, Mr. Quraishi a souligné encore une fois la nature très complexe de la crise. Dans sa recherche, il a dû considérer un contexte géopolitique en vue de la concurrence entre la Chine et les USA, dans lequel le Myanmar est une partie mais également le résultat de cette concurrence. La Chine a fortement soutenu l'armée, et les Etats-Unis ont soutenu le mouvement démocratique. Cela démontre une division claire entre les amis et les ennemis mais également que la Chine et les pays ayant des liens étroits avec elle ont été très prudents et silencieux à critiquer le Myanmar. Le Pakistan est un allié puissant de la Chine mais les gens dans les rues protestent contre la persécution des musulmans, avec peu de mention des Rohingyas. De nombreux autres pays musulmans, qui entretiennent de bonnes relations avec la Chine, ont tardé à mentionner la crise. Par conséquent, il est très probable que le Myanmar fasse l'objet de la concurrence entre la Chine et les USA. Mr. Doebbler a ajouté que l'*Organization of Islamic Cooperation* (OIC) se pose cette question dans son ordre du jour depuis quelque temps et que cette organisation a réellement joué un rôle de premier plan en soulevant cette question.



3^{ème} commentateur

La troisième personne qui a pris la parole espérait qu'il pourrait avoir une réponse internationale à la crise au Myanmar. Il a ensuite demandé ce que les Nations Unies peuvent faire. Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme (Mr. Zeid Ra'ad Al-Hussein) a déclaré que des milliers de réfugiés ont fui au Bangladesh et qu'il y a eu très peu de réponses alors que la pression aurait dû être exercée sur le gouvernement du Myanmar.

Réponse

Mme. Saydaminova a réaffirmé que la Charte de l'ONU dit que la communauté internationale a été effectivement formée pour assurer la paix et la sécurité mais, qu'en ce moment, ils sont extrêmement lents à réagir. Même les termes utilisés par le Haut-Commissaire dans ses déclarations étaient très diplomatiques car il n'a pas explicitement mentionné le terme de génocide, qui est un terme juridique appelant les Etats à prendre des mesures pour protéger les personnes de ce crime en vertu de la Charte de l'ONU. Le nettoyage ethnique (même s'il s'agit d'un crime contre l'humanité qui peut être poursuivi) n'est pas explicitement défini en droit international. Cependant, ni le Haut-Commissaire ni le Rapporteur spécial n'ont prononcé le mot génocide parce que c'est un mot fort et sérieux qui incite à l'action. Les acteurs concernés des Nations Unies voudraient continuer à enquêter sur la situation puisque parler et interroger les réfugiés ne suffit pas pour vérifier la situation mais le gouvernement du Myanmar ne leur accorde pas de visa pour ce faire.

De plus, le gouvernement du Myanmar ne permet pas à aucun enquêteur d'entrer dans le pays pour vérifier la situation, en particulière dans l'Etat d'Arakan. En tout état de cause, l'ONU pourrait envoyer des troupes comme ils l'ont fait pendant la crise en ex Yougoslavie, et c'est ce qui est demandé par la société civile. Le dossier du Myanmar devrait être porté à la Cour pénale. GICJ exhorte le Rapporteur spécial de faire une déclaration plus forte car c'est le point focal. De plus, Mr Doebbler a rappelé un livre sur le génocide, selon lequel l'auteur a déclaré que personne ne serait poursuivi pour génocide³ parce qu'il est très difficile de vérifier puisqu'il faudrait prouver l'intention.

Mr. Quraishi a ensuite demandé pour quelles raisons les USA sont maintenant silencieux sur les attaques récentes en notant que, par le passé, l'ancien président Barack Obama "se faisait entendre". Il ne faut pas oublier qu'il y a de nombreuses sociétés transnationales, ainsi que de grandes compagnies pétrolières américaines, canadiennes, françaises et britanniques qui opèrent au Myanmar depuis la Seconde Guerre mondiale et que le conflit porte de l'argent. Si ces pays voulaient des esclaves et de la main-d'œuvre bon marché ou tuer des gens pour le pétrole et les profits, alors ce serait plausible dans les régions où personne ne s'intéresse aux habitants. Le droit de veto peut être utilisé pour garder les autres dans le silence. Par conséquent, il ne serait pas surprenant que de nombreux pays soient liés conjointement à ceci, car de nombreux pays font actuellement affaire avec le Myanmar, en vendant et en fournissant également des munitions, des armes légères, etc. car c'est quelque chose de très lucratif.

Mr. Doebbler a continué la discussion en demandant comment le chapitre VII de la Charte des Nations Unies pourrait être utilisée pour instaurer une protection au Myanmar. Question à laquelle, Mme Saydaminova a répondu que le but principal devrait être la protection des civils et qu'un dialogue diplomatique devrait être une priorité. Après avoir vu le nombre de civils qui ont déjà fui, elle pense qu'il n'y a plus de temps. Les civils au Myanmar souffrent depuis des décennies, mais très peu d'attention n'est faite à leur égard alors que la Syrie est en conflit depuis trois ans et a reçu une attention considérable en comparaison des 69 ans de conflit au Myanmar. Nous devrions donc sauter le chapitre VI et passer directement au chapitre VII de la Charte des Nations Unies. A ce sujet, Mr. Quraishi se demandait pourquoi, après 69 ans, le silence a été rompu, en particulier de la part des médias influents. Mme Saydaminova a répondu en disant que, cette fois, les chiffres

³ Il faut noter que peu après les officiels rwandais ont été reconnus comme coupables du crime de génocide.

sont trop grands pour être ignorés, en particulier en ce qui concerne les centaines de milliers qui fuient vers le Bangladesh entraînant ainsi une crise des réfugiés.

Les Rapports de l'événement:

Anglais



[Read online](#) or [download](#) the full report.

Español



[Leer en línea](#) o [descargar](#) el reporte completo.

Pour regarder l'événement



En [anglais](#) ou en [arabic](#).

